

Colloque Visarte : « Vivre de l'art – oui mais comment ? »

Samedi 27 octobre 2018, Progr, Berne

La politique culturelle, c'est nous

Exposé par Irene Maag

Si l'on s'intéresse à la question de savoir comment il peut être possible de vivre de l'art, il convient de prendre conscience de l'ampleur de cette problématique. Il faut s'interroger sur le statut économique et social des créateurs d'art. À ma connaissance, seuls 5 % environ des artistes peuvent vivre de leur art et de leurs projets artistiques. Des améliorations sont nécessaires sur de nombreux plans : droits des artistes (p.ex. droits d'auteurs), redevances, promotion artistique, possibilités de travail, accès aux assurances sociales et autres prestations sociales, égalité des chances et équité hommes-femmes, etc. J'aborderai certains de ces sujets dans le présent exposé ; d'autres, comme par exemple les assurances sociales, seront laissés de côté.

Je parle ici du point de vue d'une artiste nouvellement membre de Visarte, ayant également une expérience de co-présidente de l'association Culture Bâle-Campagne (Verband Kultur Baselland), active au niveau de la politique culturelle. Je considère ma présentation comme une stimulation à des échanges, en vue de l'acquisition d'un savoir commun.

J'aimerais m'intéresser à trois préoccupations à l'aide d'exemples. Ce sont des domaines dans lesquels je suis moi-même active, ou dans lesquels un problème existe, et je voudrais mentionner une ou deux réflexions ou pistes de solutions dans chaque cas :

- 1) Davantage d'argent ou davantage d'expérience
- 2) Politique et signaux à donner. La situation en Suisse, à Bâle-Campagne et un exemple en Allemagne
- 3) Nous pouvons tous agir – deux exemples de succès

1) Davantage d'argent ou davantage d'expérience

Dans le cas de la première préoccupation, il s'agit d'établir une distinction plus claire entre professionnel (dans le sens de rémunéré) et expérimental.

Dans la région bâloise de Visarte, nous avons discuté dans le cadre de l'exposition Entrée & Hommage, dans notre espace d'exposition M54, si et à quelles conditions il pourrait être possible de mettre en œuvre à l'interne les lignes directrices du guide de Visarte Rémunération de prestations d'artistes visuels et ainsi de donner le bon exemple. Alors qu'en général, beaucoup de travaux sont rémunérés lors d'expositions ou d'autres projets artistiques – comme par exemple la surveillance ou la réalisation des cartons d'invitation – le travail artistique et d'autres prestations fournies par les artistes sont sous-payés ou pas du tout payés. La promesse de pouvoir vendre des œuvres a de plus en plus tendance à ne déboucher sur rien. D'une part, les formes d'art sont aujourd'hui plus diversifiées, par exemple plus spécifiques à un endroit et plus éphémères, et donc plus difficiles à mettre sur le marché. D'autre part, les budgets d'achat des cantons pour l'art sont en diminution, de même que le mécénat en faveur de la scène indépendante.

Une solution consiste à générer davantage de moyens pour les expositions et les projets artistiques, ce qui implique du travail et n'est pas toujours facile ou prometteur. A mon avis, les organisateurs et les commissaires d'exposition ont certains devoirs en ce domaine. Selon moi, cependant, ce sens du devoir a eu tendance à s'affaiblir ces derniers temps. Il est vrai que les artistes viennent souvent sans exiger de rémunération. Cependant, je pense qu'il est positif que les artistes veuillent que leur travail professionnel (nous sommes formés ou avons des années d'expérience) soit rémunéré à des conditions professionnelles. Un travail de recherche de fonds doit donc être effectué. Selon la situation (les artistes se chargent de ce travail ou l'organisateur et les artistes le font ensemble), il convient de clarifier à qui profiteront les ressources obtenues. Visarte pourrait apporter une aide dans ce contexte, en fournissant des exemples de solutions ou des modèles de contrat.

S'il n'est pas possible de générer suffisamment de fonds pour une exposition ou un projet artistique, il nous faut au moins plus d'expérimentation, de risque et de discussion. Les faits et les chiffres doivent être mis sur la table, il faut en discuter et procéder à une comparaison des ressources disponibles. Quels sont les moyens disponibles ? Comment et pourquoi utiliser les rares ressources à disposition ? Le

projet m'emballé-t-il tellement que je suis d'accord d'y consacrer une partie de mon temps libre ? Puis-je essayer quelque chose de précaire dans ce contexte, qui pourrait aussi échouer ? Y a-t-il d'autres bonnes raisons pour lesquelles je veux le faire ? Pour le formuler avec les arguments de l'initiative art but fair : existe-t-il des raisons artistiques, amicales ou caritatives suffisantes ? Dans le cas de ressources financières limitées, je plaide également en faveur d'une simplification du projet. Peut-être faut-il attendre avec le projet jusqu'à ce qu'il y ait réellement assez de fonds disponibles, ou même faire un projet en moins. Il convient surtout d'éviter que, dans le cas d'un financement insuffisant, les projets soient mis en œuvre exactement comme s'ils étaient financés de manière satisfaisante. Pour vérifier si les conditions sont données, on peut aussi suivre les principes définis par art and fair, en fonction des engagements que prennent les artistes dans ce contexte.¹

PANCH, le réseau suisse de l'art de la performance en Suisse, énonce la phrase suivante dans ses recommandations concernant les honoraires pour l'art de la performance :

« Les lieux expérimentaux, non-institutionnels, qui doivent fonctionner avec de petites subventions ou sans subventions, devraient s'efforcer d'obtenir une rémunération appropriée en consultation avec les artistes et dans la mesure de leurs possibilités. »²

Il conviendrait d'examiner si une telle phrase devrait être ajoutée à la directive Visarte, afin de se rapprocher un peu plus près de la réalité.

2) Politique et signaux à donner

La situation en Suisse et dans la région bâloise ainsi qu'un exemple en Allemagne

A propos de la situation problématique en Suisse :

Le nombre d'artistes formés professionnellement augmente grâce aux nombreuses formations proposées par les hautes écoles – et il y a donc également une augmentation de la concurrence entre eux, à côté des aspects relationnels positifs. Ce qui signifie que les subventions disponibles pour l'art sont réparties entre un plus grand nombre de personnes, ou qu'un artiste a moins de chances d'en bénéficier.

¹ art but fair, engagements (en allemand):

<http://selbstverpflichtung.artbutfair.org/wp-content/uploads/2014/07/Selbstverpflichtung11.pdf>

² PANCH, recommandations d'honoraires pour l'art de la performance (en allemand):

http://www.panch.li/wordpress/wp-content/uploads/2018/01/Honorarblatt_Panch_180117.pdf

Ce qui complique les choses, c'est que le coût de la vie augmente constamment, alors que la situation financière des artistes tend à évoluer dans la direction opposée. Dans de nombreux cantons, les budgets de la culture ont été douloureusement réduits ces derniers temps. Certains cantons n'ont même plus de budget culturel propre, mais uniquement le fonds Swisslos (Suisse alémanique et Tessin). La réduction du budget culturel des autres cantons sert donc probablement de comparaison croisée et de justification pour la réduction dans un canton donné. Pour les artistes, le canton dans lequel ils vivent et travaillent joue donc un rôle.

Il est également frustrant pour les femmes artistes que l'égalité des droits et des chances n'ait pas encore été réalisée dans notre profession. Un exemple récent constaté à Bâle : le Jardin des Planètes, pour lequel Klaus Littmann a invité une douzaine d'artistes hommes à créer une planète. Tous les artistes, et plus particulièrement les femmes artistes, connaissent le grand écart à réaliser au quotidien entre un « day job », art et dans certains cas vie familiale.

À mon avis, la situation des artistes et des créateurs culturels a eu tendance à se détériorer ces dernières années. Il est donc significatif que de plus en plus de créateurs s'engagent politiquement et que plusieurs lobbies culturels aient été fondés au cours des quatre dernières années : en 2014, Pro Kultur Olten, en 2016 Verband Kultur Baselland, en 2017 Kulturkanton Graubünden, en 2018 Pro Kultur Kanton Zürich. A Lucerne, 2017 a été une année de protestation avec de nombreuses interventions culturelles, notamment une journée d'action et une landsgemeinde « performative », dont l'effet a rayonné bien au-delà des frontières du canton de Lucerne. La communauté d'intérêts Kultur Luzern existe depuis 1977 ! En tant que co-fondatrice de l'association Verband Kultur Baselland, j'estime important d'agir de la manière suivante : devenir plus politique, veiller à ce que la culture soit inscrite à l'ordre du jour politique, en n'oubliant pas que la Confédération, les cantons et les communes ont pour mandat de promouvoir l'art.

Ce que les lobbies culturels suisses ont en commun, c'est qu'ils défendent avec force la culture de manière trans-sectorielle. Visarte, en tant qu'association professionnelle, doit également agir sur le terrain politique. Comme je connais bien la situation à Bâle-Campagne, j'aimerais prendre cet exemple. Il y a ici un grand besoin d'une Visarte qui soit active au niveau de la politique culturelle :

A Bâle-Campagne, le secteur des arts visuels est particulièrement touché par les mesures d'économie, car contrairement à tous les autres secteurs, aucun accord bicantonal BL/BS n'y protège les acquis. En 2016, on a commencé à réduire le financement cantonal de la culture (de 755'000 francs par an finalement)³. Les économies qui touchent les arts visuels représentent plus d'un tiers de la réduction : Kunstkredit -90'000 CHF, Exposition Ernte -40'000 CHF, Atelier Mondial -120'000 CHF, spectacles/tournées -70'000 CHF (dont 35'000 CHF arts visuels) = total de 285'000 CHF. L'acquisition d'œuvres d'artistes bâlois-e-s a été suspendue en 2016 ; dès 2017, il y a eu reprise de deux achats (2 œuvres par année). Cela met en péril une tradition de soutien et de collection cultivée depuis 1930.

Récemment, il y a eu des nouvelles réjouissantes des gouvernements de BL/BS concernant le partenariat culturel : A partir de 2022, le montant versée par le canton de Bâle-Campagne au canton de Bâle-Ville pour les prestations du centre restera presque aussi élevé que par le passé. A l'origine, il était prévu que ce soutien soit réduit d'environ 10 à 5 millions. L'existence des institutions est assurée et les responsabilités sont « dissociées ». En outre, Bâle-Campagne participera à l'avenir aux commissions spécialisées au même niveau que Bâle-Ville. Cela signifie que les commissions bicantonales Danse et théâtre, Musique, Littérature, Film et arts des médias disposeront de 410'000 CHF en plus par année. La condition est que les parlements – et plus tard éventuellement les citoyens – acceptent le projet. Il n'est pas envisageable que les arts visuels resteraient alors le seul domaine où les économies seraient rigoureuses, tandis que les autres domaines seraient mieux traités. Aujourd'hui et lors de la prochaine consultation sur la promotion de la culture à Bâle-Campagne, le moment est venu pour l'association professionnelle Visarte d'exprimer des revendications en collaboration avec l'association Verband Kultur Baselland :

Les mesures d'économie doivent être annulées et des investissements doivent être réalisés au niveau des infrastructures. En outre, nous devons revendiquer des honoraires d'artistes appropriés comme condition dans le cadre d'une promotion publique, des honoraires contraignants pour les expositions et les performances, des contributions à la création fonctionnant comme promotion de carrière, des accords de subvention pluriannuels pour une plus grande sécurité de planification, des ateliers subventionnés à Bâle-Campagne, des soutiens dans le cadre du projet « art

³ cf. Plan financier et des tâches du canton de Bâle-Campagne 2017-2020, p. 284

et enfants », un monitoring de l'égalité des chances et de l'égalité hommes-femmes, ainsi que des mandats et des concours dans le domaine « art et bâtiment » (à adresser aux instances compétentes)⁴. L'association Kultur Baselland a déjà communiqué sa demande de voir le domaine des arts visuels considérablement mieux soutenu. Nous attendons donc avec impatience la réponse du Landrat concernant l'intention exprimée par le Gouvernement de renforcer son engagement en faveur de la promotion culturelle dans le canton de Bâle-Campagne.

Il est à noter que, en Allemagne, la rémunération en cas d'exposition est plus élevée qu'en Suisse :

Après des décennies de revendication, l'association professionnelle d'artistes bbk berlin a pu obtenir des rémunérations plus élevées pour les artistes visuels à Berlin :

Extrait d'un communiqué de presse de bbk berlin⁵ :

« Depuis janvier 2018, tous les artistes qui exposent dans les galeries municipales de Berlin ou qui participent à une exposition parrainée par le Land de Berlin obtiennent une augmentation significative de leur rémunération pour exposition, sans exception :

- Exposition individuelle (1–2 artistes) : au min. € 1.500 / artiste
- Exposition en petit groupe (3–9 artistes) : au min. € 500 / artiste
- Exposition collective (dès 10 artistes) : au min. € 250 / artiste

Les associations artistiques résidentes à Berlin : [...] ainsi que la Berlinische Galerie se sont engagés à respecter cette réglementation. [...]

Le bbk berlin a pu convaincre les galeries municipales de participer à cette démarche d'ordre politique et, avec elles, convaincre le Sénat d'introduire à Berlin (comme premier land fédéral) des honoraires en cas d'exposition. [...] Ainsi, l'expérience culturelle au travers d'expositions d'art, de performances et d'actions n'est plus offerte gratuitement sur le dos des artistes dans cette ville. »

En avril 2017, une demande de la gauche (Linken) pour l'ancrage dans le droit d'auteur de la rémunération en cas d'exposition a même été débattue au Bundestag, c'est-à-dire pour le pays dans son ensemble. Le parti des Linken constatait dans sa demande qu'il incombe à la politique de créer des conditions-cadres favorables pour

⁴ Voir les revendications de la CI Arts visuel autrichienne: Pay the artist now!
http://www.igbildendekunst.at/fileadmin/user_upload/IGBK_Dateien/igbk_online/politik/brennpunkte/schwarzblau/20180110_pk_kunstkultur_gegenswarzblau_igbildendekunst.pdf (en allemand)

⁵ <http://www.art-in-berlin.de/incbmeld.php?id=4561> (en allemand)

les artistes. Et que les créateurs tirent généralement profit du fait que la loi sur le droit d'auteur prescrit des redevances pour l'utilisation et l'exploitation publiques de leurs œuvres, mais que cela ne s'applique pas aux arts visuels. Ils estimaient que cette injustice structurelle devait être éliminée.⁶ En juin 2017, la demande a toutefois été rejetée par la Commission de la culture et des médias du Bundestag allemand.

3) Nous pouvons tous agir – deux exemples de succès

Pour terminer, j'aimerais mentionner à titre d'exemple deux expériences réussies, montrant bien que nous pouvons tous contribuer ci et là à l'amélioration de la situation des artistes. La première concerne une opportunité pour les artistes, l'autre est un exemple de la façon dont il a été possible de générer une commande pour un artiste.

Cette année, vous avez peut-être vous aussi profité de l'entrée gratuite à Art Basel grâce à la carte Visarte. Cela a été possible grâce à un contact entre Enrico Luisoni, président de la région bâloise de Visarte et la personne responsable en ce domaine, qui a heureusement accepté la proposition. Il y a de bonnes chances qu'à l'avenir, après une inscription préalable via Visarte, l'entrée gratuite unique à Art Basel reste possible. De telles petites opportunités ne permettent certes pas de faire bouillir la marmite, mais elles renforcent l'attrait de faire partie de Visarte et jouent tout de même un petit rôle dans notre budget personnel.

L'autre succès :

Là où j'habite, un projet de construction est en cours. Nous, les voisins, étions mécontents que l'un des derniers endroits de verdure soit remplacé par des immeubles très hauts qui allaient également engendrer un surplus de trafic. Nous avons organisé un référendum et l'avons gagné. La conséquence a été que nous avons eu notre mot à dire et que nous avons pu exprimer nos souhaits auprès de l'investisseur, de l'architecte et de la commune lors de cinq séances. Dans ce contexte, j'ai réussi à présenter une revendication du domaine « art et bâtiment » avec comme résultat que l'investisseur s'est engagé de manière obligatoire, au lieu de la réalisation supplémentaire d'un bâtiment d'un étage, à organiser un concours dans le domaine de l'art et du paysagisme. Je suis satisfaite que tout le budget ne

⁶ Deutscher Bundestag, document 18/12910 du 26.6.17

sera pas consacré uniquement à la construction, mais qu'une petite partie de celui-ci ira à un projet artistique, et je suis très heureuse que l'art va faire une apparition visible dans le quartier, avec pour un-e artiste la possibilité d'y concrétiser une œuvre.

En résumé

Pour que nous, les artistes bien formés et actifs puissent vivre de l'art (ou au moins nous approcher de cet état), nous avons besoin d'une promotion de la culture digne de ce nom, de rémunérations en cas d'expositions et de performances, d'un marché de l'art bien vivant, de mandats, de conditions préférentielles, de prix et de distinctions, de mécénat et de bourses. De tels acquis sont obtenus dans le cadre de luttes politiques et il convient ensuite de les défendre. Lancez-vous à la recherche des moyens nécessaires à la réalisation d'expositions et de projets. Nous vivons dans une Suisse qui reste riche et prospère. Il devrait être possible d'acquérir de tels moyens. Visons une position de pionnier en Suisse en ce qui concerne le statut d'artiste et les relations avec les artistes et rattrapons l'Allemagne en ce qui concerne les droits en lien avec les expositions. Pour résumer l'ensemble en quelques mots : agissez au plan politique ! Avec une telle attitude, bien des objectifs sont à notre portée. Pour chacune et chacun d'entre nous, et ensemble encore davantage.

Irene Maag, octobre 2018

Autre lien à ce sujet

Rémunération du travail créatif :

Personne ne négocie plus mal que les créatifs. Là où d'autres sont rémunérés en trouvant cela évident, les artistes se réjouissent souvent d'un peu de gloire. Un article de Sibylle Hamann (en allemand) : <http://www.zeit.de/2018/06/kreative-arbeit-honorar-schnorrer-einkommen?page=6#!top-of-overscroll>